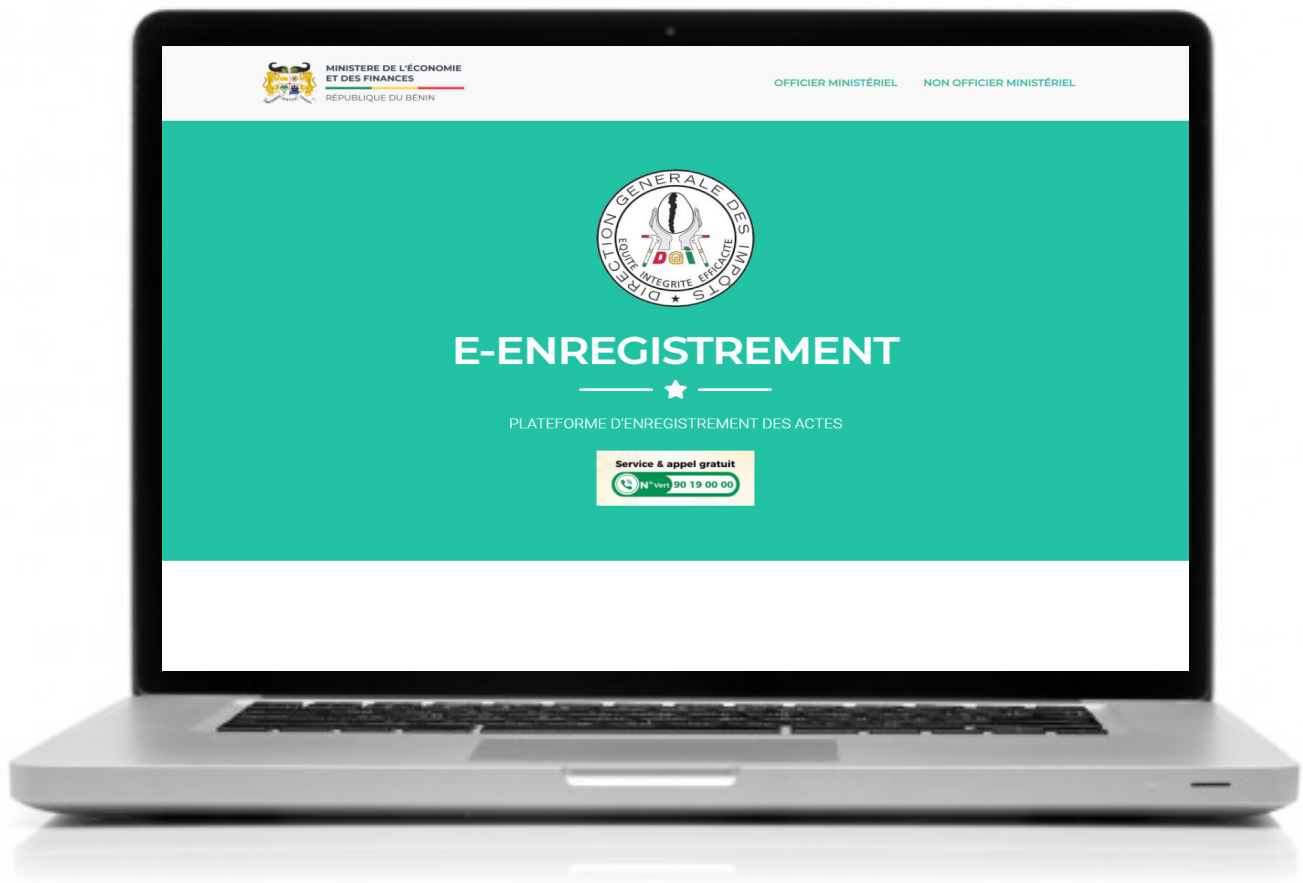




MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



PROCÉDURE DE PAIEMENT DES DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRES FISCAUX EN LIGNE SUR e-enregistrement.impots.bj





www.impots.finances.gouv.bj



Direction Générale des Impôts du Bénin

Pour payer vos droits d'enregistrement et de timbres fiscaux en ligne, vous devez suivre les étapes suivantes :

- 1-** Ouvrir son navigateur et se rendre sur <https://e-enregistrement.impots.bj> ;
- 2-** Cliquer sur l'un des deux (02) menus principaux (Officier Ministériel ou Non Officier Ministériel) en fonction de votre catégorie ;
- 3-** Sélectionner le sous-menu <préliquidation> et remplir le formulaire y afférent ;
- 4-** Valider le formulaire et obtenir sa fiche de préliquidation ;
- 5-** Télécharger la fiche de préliquidation ;
- 6-** Cliquer ensuite sur le sous-menu <Payer en ligne> ;
- 7-** Saisir son numéro de dossier et cliquer sur le bouton <payer>, la plateforme affiche une fenêtre avec certains champs à renseigner ;
- 8-** Cliquer sur le bouton <Valider>, l'interface prompt s'affiche et présente les moyens de paiement ;
- 9-** Choisir Moov Money, renseigner son adresse mail, définir comme pays le Bénin et entrer son numéro de téléphone Moov. Une notification affiche que le paiement coûtera **1%** de plus que le montant affiché sur la plateforme e-enregistrement ;

10- Cliquer sur le bouton <Payer> ;

11- Un prompt USSD apparaît sur le téléphone et invite à insérer le code PIN pour valider la transaction ;

12- Insérer son code PIN et valider la transaction, la transaction est marquée comme approuvée et le reçu de paiement est envoyé par mail ;

13- Se rendre ensuite dans les locaux de la DGI avec sa fiche de préliquidation et son reçu de paiement pour faire enregistrer son acte.



Cellule de Services aux Contribuables
+229 90 19 00 00 - cdgi@finances.bj

@DGI BENIN - 2021